

Epoux ou Père

Prénoms Cédric Alain

Nom GAUTHIER

Né le 29 août 1978

à 02 heures 30 à Sèvres

Chauts-de-Seine

de ⁽¹⁾ Alain Louis Albert

GAUTHIER

et de ⁽¹⁾ Jacqueline Paulette

JOPPIEN

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 498

le ⁽²⁾ 12 janvier 2011

MENTIONS MARGINALES ⁽³⁾

L'officier de l'état civil
Sceau ⁽⁴⁾



Epouse ou Mère

Prénoms Géraldine

Nom ROUSSEAU

Née le 04 Ju. 1982

à 06 heures 45 à Sacy-en-Brie

Val de - Marne

de ⁽¹⁾ Patrice René ROUSSEAU

et de ⁽¹⁾ Justine Christiane GENOT

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 266

le ⁽²⁾ 18 janvier 2011

MENTIONS MARGINALES ⁽³⁾

L'officier de l'état civil



Mariage célébré à _____

Les futurs époux ont déclaré ⁽⁴⁾ _____

le _____ à _____ heures _____

Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n° _____

MENTIONS MARGINALES ⁽³⁾

L'officier de l'état civil
Sceau

(1) Prénoms et nom du père et de la mère.
(2) Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements d'état civil sont apposés à l'occasion du mariage et constituent l'extrait de l'acte de mariage.
(3) Inscrire sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.
(4) Compléter ainsi la formule : « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou « qu'un contrat de mariage a été reçu le ... par Me ... notaire à ... ».

ÉPOUX OU PÈRE

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N° _____

Décédé le _____

à _____

Délivré conforme aux registres, le _____

MENTIONS MARGINALES ⁽¹⁾ _____

L'officier de l'état civil
Sceau

ÉPOUSE OU MÈRE

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N° _____

Décédée le _____

à _____

Délivré conforme aux registres, le _____

MENTIONS MARGINALES ⁽¹⁾ _____

L'officier de l'état civil
Sceau

PREMIER ENFANT

EXTRAIT DE L'ACTE DE NAISSANCE N° 68

Le 05 janvier 2011 à 12 heures 52

est né(e) ⁽²⁾ *Chambre, Géraldine*

GAUTHIER

du sexe *féminin* à *Melun*

reconnu(e) ⁽²⁾ *le 15 décembre 2010 à la*

Mairie de Brièrre-Comte-Robert

par (Serge-et-Marne) par ses

père et mère.

Délivré conforme aux registres, le 07 janvier 2011

MENTIONS MARGINALES ⁽⁴⁾ _____

L'officier de l'état civil

Sceau



EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N° _____

Décédé(e) le _____

à _____

Délivré conforme aux registres, le _____

MENTIONS MARGINALES ⁽⁴⁾ _____

L'officier de l'état civil
Sceau

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant, l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe du (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) ».
(2) Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances.
(3) Préciser, selon le cas : « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ».
(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(1) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

DEUXIÈME ENFANT

EXTRAIT DE L'ACTE DE NAISSANCE N° 1436 / 2015

Le 23 juin 2015 à 20 heures 45 min
est né(e)⁽¹⁾ Lily, Madeline

GAUTHIER

du sexe féminin à Melun (Seine-et-Marne)

reconnu(e)⁽²⁾ Le 4 juin 2015 à la Mairie de Fontenay-Robert (Seine-et-Marne)

par⁽³⁾ ses parents

Délivré conforme aux registres, le 25 JUN 2015

MENTIONS MARGINALES⁽⁴⁾ L'officier de l'état civil délégué



EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N°

Décédé(e) le à

Délivré conforme aux registres, le

MENTIONS MARGINALES⁽⁴⁾ L'officier de l'état civil Sceau

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant, l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe du ... » (date de la déclaration requise pour le premier enfant commun) ».
(2) Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances.
(3) Préciser, selon le cas : « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ».
(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

TROISIÈME ENFANT

EXTRAIT DE L'ACTE DE NAISSANCE N°

Le à heures
est né(e)⁽¹⁾

du sexe à

reconnu(e)⁽²⁾

par⁽³⁾

Délivré conforme aux registres, le

MENTIONS MARGINALES⁽⁴⁾ L'officier de l'état civil Sceau

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N°

Décédé(e) le à

Délivré conforme aux registres, le

MENTIONS MARGINALES⁽⁴⁾ L'officier de l'état civil Sceau

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant, l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe du ... » (date de la déclaration requise pour le premier enfant commun) ».
(2) Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances.
(3) Préciser, selon le cas : « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ».
(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.